


ZONES DU PLU

- UA : bourg ancien
- UB : zone d'extension naturelle du bourg
- UC : zone d'habitat pavillonnaire
- UE : zone destinée à l'accueil d'activités industrielles, artisanales ou commerciales
- 1AUa : secteur destiné à accueillir de l'habitat dont la typologie est proche de la zone UC
- 1AUb : secteur destiné à accueillir de l'habitat dont la typologie est proche de la zone UC
- 1AUe : secteur destiné à accueillir des activités industrielles, artisanales et commerciales
- 2AU : zone à urbaniser future, insuffisamment ou non desservie par des équipements
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nh : secteur à caractère naturel destiné à conforter les hameaux identifiés

PRESCRIPTIONS

- ☒ Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- ☒ Emplacement Réservé (se reporter à la liste ci-dessous)
- ☒ Élément de Paysage à préserver, soumis à autorisation de défricher
- ☒ PPRi du Bassin de la Garonne (approuvé le 06/11/2000)
- ★ Éléments de patrimoine à préserver (se reporter à la liste ci-dessous)
- 👁 Point de vue à préserver
- ⚠ Bâtiment susceptible de changer de destination (se reporter à la liste ci-dessous)



LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Número	Localisation	Parcelle	m²	Objet	Bénéficiaire
1	LA GRESE	D.1119	750	Extension Station d'épuration	Commune
2	LA GRESE	D.711	1700	Espace public	Commune
3	BOURG	D.273 274 275 276 1091 1100 1101	320	Création de voirie	Commune
4	BOURG	D.317 322	180	Accès voirie	Commune
5	BOURG	D.895	460	Accès voirie	Commune
6	BOURG	D.1243	180	Accès voirie	Commune
7	CONTARD	C.9	770	Création de voirie	Commune
8	TRINQUE TEULE	C.83	960	Création de voirie	Commune
9	TRINQUE TEULE	B.53 54	900	Création de voirie	Commune
10	CIMETIERE	D.1214 1215	20000	Équipement public	Commune
11	CIMETIERE	D.13	1186	Accès voirie	Commune
12	CIMETIERE	D.524 525	100	Accès voirie	Commune
13	SAINTE-AIGNAN	D.507	150	Accès voirie	Commune
14	SAINTE-AIGNAN	D.502	150	Accès voirie	Commune
15	SAINTE-AIGNAN	D.500	150	Accès voirie	Commune
16	BAYLE	B.136	1600	Accès château d'eau	Commune

LISTE DES ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE

N° du plan	Localisation	Parcelles	Désignation	Prescriptions
1	BOURG	D.172	Eglise Saint-Jacques	Soumis à permis de démolir au titre de l'article R421-28 du code de l'urbanisme
2	BOURG	D.92	Halle	
3	BOURG	D.197	Château	
4	BOURG	D.129 214 215 823 829	Couverts de la place	
5	L'ABBAYE	D.699	Abbaye	
6	SAINTE-JEAN	C.1020	Fontaine	
7	GENDRES	B.451	Calvaire	
8	CASTIL	B.1386	Pigeonnier	
9	BARTHE CANUDE	B.1311	Calvaire	
10	PESCAI	ZB.18	Pigeonnier	
11	BOUROUILLANT	D.545	Pigeonnier	
12	MURATS	B.624	Pigeonnier	
13	AL RESSEGUIRE	A.1368	Puits	
14	BOURG	D.203	Pigeonnier	
15	SAINTE-CASSIAN	A.1156	Ferme	
16	BOURG	D.305	Calvaire	
17	BOURG		Encinte médiévale	
18	BOURG		Château fort	

LISTE DES BATIMENTS SUSCEPTIBLES DE CHANGER DE DESTINATION

N° du plan	Localisation	Parcelle
1	SAINTE-CASSIAN	A.1156 A.1156
2	BRETOUS	A.1050
3	AL RESSEGUIRE	A.754
4	PETIGNOTS	A.908
5	PETIGNOTS	A.908
6	BOUROUILLANT	D.542
7	BORDENEUVE	B.37
8	CUTORS	B.196
9	DOURDILLES	B.1364
10	LAMBON	C.480
11	CARRETOU	C.18
12	PLAINE DE SAINTE-JEAN	D.654
13	PESCAI	ZB.17
14	PLAINE DE VILLENEUVE	ZB.8